



GUIDE DE PRISE EN MAIN

**A LIRE IMPERATIVEMENT AVANT
MISE EN ROUTE DU MATERIEL**

SOMMAIRE

CONSIGNES DE SÉCURITÉ	p. 4
ENREGISTRER UNE CARTE DE GARANTIE	p. 6
MANUELS D'UTILISATION & CATALOGUES PIÈCES	p. 7



A LIRE IMPÉRATIVEMENT AVANT LA MISE EN ROUTE

Vous venez de prendre livraison de votre matériel ROUSSEAU.

Nous vous remercions d'avoir retenu notre marque, gage de fiabilité et de travail de haute qualité.

Il reste une dernière démarche à ACCOMPLIR IMPERATIVEMENT avant le montage et l'utilisation de ce matériel :

- **La déclaration de mise en route sur notre site WWW.ROUSSEAU-WEB.COM**
- **Le téléchargement du manuel d'utilisation**
- **Le téléchargement du catalogue de pièces détachées dédié à votre modèle**

Voir les instructions relatives à ces opérations pages 6 et 7 de ce livret.

Ceci validera la prise en compte de la période de garantie de l'équipement.

Les indications fournies vous permettront de connaître tous les aspects de votre machine et ainsi d'en obtenir le meilleur service pendant de nombreuses années.

Nous attirons plus particulièrement votre attention sur la lecture et le respect strict des consignes de sécurité ci-après.

Cet équipement vous est livré prêt à fonctionner.

Avant sa sortie d'usine, votre matériel a fait l'objet de tests sur banc de contrôle final afin de :

- Pré-roder les organes hydrauliques et mécaniques.
- Contrôler la bonne tension des courroies, si la machine en est équipée.
- Contrôler et éprouver les circuits hydrauliques.
- Vérifier le tarage et le fonctionnement des diverses sécurités en conditions réelles d'utilisation.
- Constater le bon équilibrage du rotor.

Préalablement à cette opération de rodage, les pleins d'huile ont été effectués, ainsi que le graissage des articulations et des paliers.

Le fauchage est un travail impliquant l'application de nombreuses règles de sécurité. Il met en œuvre des pièces tranchantes tournant à grande vitesse entraînant des projections sur la voie publique.

La connaissance de la documentation complète de la machine est obligatoire avant toute utilisation.

Nous vous souhaitons une bonne utilisation de votre matériel !

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

UTILISATION

1. **Avant d'utiliser la machine, lire complètement le manuel d'utilisation et entretien.**
2. Le tracteur doit être équipé d'une cabine de sécurité et de vitres assurant une protection adéquate du conducteur en cas de projection accidentelle.
3. Le poids minimum du tracteur et les conditions de lestage indiqués dans les caractéristiques techniques doivent être respectés pour assurer une bonne stabilité de l'ensemble tracteur machine, dans le cadre de la réglementation routière en vigueur.
4. Lors du montage de la machine sur le tracteur, il est impératif d'arrêter le moteur et d'immobiliser le porteur.
5. Ne jamais utiliser la machine pour un autre usage que celui pour lequel elle a été prévue.
6. Veiller à ce que toutes les protections et carter de protection soient en place avant de commencer à travailler.
7. Pour les travaux en bordures de route, utiliser les feux de signalisation et autres équipements rendus obligatoires par le code de la route.
8. S'assurer du bon fonctionnement et de la bonne visibilité des feux de signalisation de la machine ou du porteur.
9. N'autoriser aucune personne à conduire la machine si elle n'a pas reçu la formation nécessaire ni lu les consignes dans le manuel d'utilisation la machine.
10. S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone d'activité de la machine avant de la mettre en route.
11. Ne jamais utiliser la machine sur des lieux trop caillouteux ou rocheux pouvant occasionner des projections ou des destructions de pièces du rotor (fléaux, manilles).
12. En travail, s'assurer que la zone d'action de la machine soit libre de tous obstacles, objets, mobiliers ou immobiliers pouvant causer des avaries ou projections en cas de rencontre accidentelle.
13. Ne jamais faire tourner le rotor lorsque le groupe de broyage ne repose pas sur le sol en position travail.
14. Pour le travail avec un outil différent d'un groupe de broyage (sécateur, lamier ou autre...) Veuillez lire le manuel d'utilisation de celui-ci et ses consignes de sécurité.

TRANSPORT / STOCKAGE

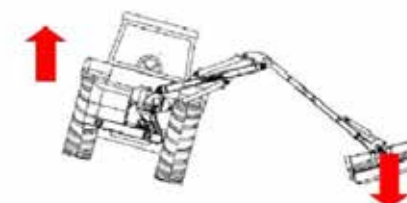
1. En transport, toujours circuler avec la machine en position de transport, en veillant à ce que le groupe de broyage soit correctement sécurisé dans son support (sauf dispositifs spéciaux).
2. Ne jamais mettre en route le rotor quand la machine est en position transport.
3. Ne jamais transporter ou stocker la machine sans avoir mis en place les axes d'immobilisation ou les béquilles de stockage.

ENTRETIEN

1. Avant de démarrer l'outil, il est nécessaire de remplacer les pièces usées ou détériorées, comme les fléaux, manilles, boulons, de manière à éviter les vibrations au niveau du rotor.
2. Contrôler régulièrement le serrage de tous les assemblages vissés de la machine, particulièrement ceux du rotor et rouleau palpeur.
3. Tenir les mains, pieds et vêtements en dehors des zones d'action des pièces en mouvement (rotor, transmission).
4. Ne jamais essayer d'enlever les matériaux ou objets bloqués dans le rotor sans l'avoir complètement arrêté. Couper obligatoirement la prise de force, attendre son arrêt complet, puis arrêter le moteur du tracteur.
5. Pour toutes les interventions d'entretien, de dépannage, de nettoyage sur la machine, il faut débrayer la prise de force et arrêter le moteur thermique du tracteur.
6. Avant d'intervenir sur le rotor, attendre que celui-ci soit complètement arrêté (bruit de cliquetis des couteaux qui retombent).
7. Avant d'intervenir sur le circuit hydraulique, arrêter la machine puis décompresser le circuit hydraulique.
8. Seules les pièces d'origine ROUSSEAU sont étudiées, testées, validées par ROUSSEAU pour être conformes aux règles de sécurité.
9. Il est impératif de tenir lisibles les étiquettes de « sécurité ».
10. Utiliser des moyens de manutention adéquats lors des changements de rotor et groupe de broyage (poids et encombrement).
11. L'entretien et la maintenance doivent être réalisés impérativement par du personnel qualifié (personnel utilisateur formé, concessionnaire ou constructeur).

INSTABILITÉ

- Les mouvements d'oscillations entretenus des bras dégradent la structure et peuvent provoquer une instabilité de l'ensemble avec un risque de basculement du porteur et de la machine. Il en va de même pour les ensembles sous-lestés.
- Les situations en pente, en dévers ou en balayage arrière aggravent ce phénomène.
- Il est possible d'y remédier ou d'atténuer cette instabilité en modifiant et en adaptant le style de conduite, le lestage de l'ensemble en fonction des travaux envisagés et par l'usage de l'accumulateur de flèche, en respectant le cadre de la réglementation routière en vigueur.



ENREGISTRER UNE CARTE DE GARANTIE

Afin de pouvoir réaliser le suivi individualisé et la traçabilité des équipements, ROUSSEAU vous demande d'enregistrer la garantie des produits dès leur mise en service.

NOUS VOUS RAPPELONS QUE L'ENREGISTREMENT DES MACHINES EN GARANTIE EST IMPERATIF POUR L'OUVERTURE DES DROITS DE GARANTIE.

Nous avons mis en place une procédure simple et rapide sur le site WEB ROUSSEAU : pas de document papier à envoyer, il suffit de compléter le formulaire en ligne.

Comment procéder ?

VOUS ETES UTILISATEUR :

Contactez votre concessionnaire, qui se chargera :

- d'enregistrer la carte de garantie
- de vous envoyer le manuel d'utilisation* et le catalogue pièces de votre machine (*également téléchargeable sur www.rousseau-web.com - voir page 7)

VOUS ETES DISTRIBUTEUR :

Pour enregistrer la carte de garantie, rendez-vous sur l'espace dédié à nos distributeurs, accessible via votre compte My Rousseau.

Complétez le formulaire «**ENREGISTRER VOTRE MACHINE EN GARANTIE**» (tous les champs sont obligatoires)

Avant de commencer la procédure d'enregistrement de la machine, assurez-vous d'avoir en votre possession :

- **le numéro et la date du bon de livraison**
- **le numéro de série de la machine**

A l'issue de l'enregistrement, vous recevrez un e-mail de confirmation ainsi qu'une copie de la carte de garantie à conserver.

MANUELS D'UTILISATION & CATALOGUES PIÈCES

IMPORTANT !

Ce guide de prise en main ne peut en aucun cas se substituer au manuel d'utilisation, obligatoire pour utiliser votre matériel ROUSSEAU, et au catalogues pièces détachées qui vous permettra de repérer les références des pièces dont vous aurez besoin.

Accès aux Manuels d'Utilisation

Vous n'avez plus besoin de vous connecter pour accéder aux manuels d'utilisation.

1. Étape 1 : Rendez-vous directement dans la rubrique «Manuels utilisateurs» située en bas du menu déroulant.
2. Étape 2 : Vous pouvez également accéder à cette rubrique via l'adresse suivante : **rousseau-web.com/manuels-utilisateurs**.

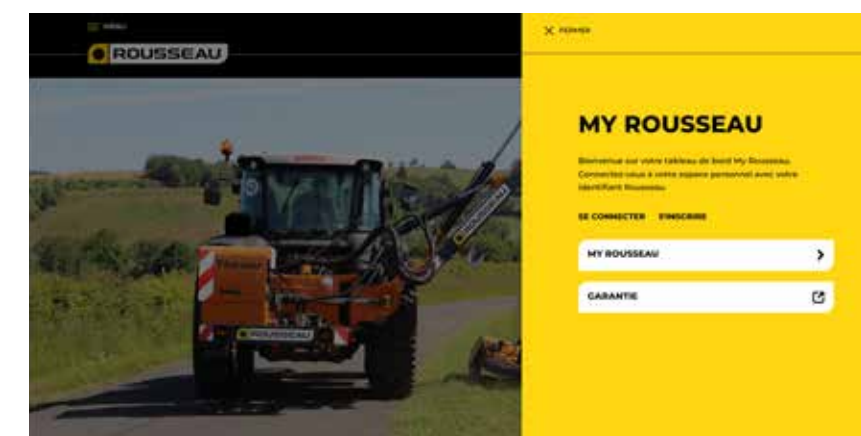


Accès aux Catalogues Pièces et Autres Documents

-> Espace dédié aux distributeurs ROUSSEAU

Pour accéder aux Catalogues Pièces, ainsi qu'à d'autres documents tels que les Tarifs, Fiche Châssis, Fiche Étude de Stabilité et Guide Pièces Détachées, vous devez vous connecter à votre nouvel espace My Rousseau. Voici comment procéder :

1. Étape 1 : Cliquez sur le pictogramme suivant situé en haut à droite de votre écran :
2. Étape 2 : Créez votre compte en cliquant sur «Inscrivez-vous». Remplissez tous les champs demandés, y compris votre numéro de compte Rousseau.
3. Étape 3 : Après validation de votre compte (qui sera fait dans les plus brefs délais), vous pourrez accéder aux formulaires de demande de garantie, ainsi qu'aux Catalogues Pièces et autres documents nécessaires.



Créez votre compte
My Rousseau





ROUSSEAU

40, avenue Auguste Wissel
69250 Neuville-sur-Saône
+33 (0)4 78 98 69 29
infos@rousseau-mail.com



 A Member of the **ALAMO GROUP**